

Accusée à tort de vol!

Par **lotuskarma**, le **23/07/2009** à **20:37**

Bonjour,

Aujourd'hui, j'ai vécu le plus grand choc de ma vie!

Des policiers sont venus chez moi et m'ont demandé de les suivre sans explication. Au début, j'ai cru que c'était une blague, tellement je n'y croyais pas !

Arrivée au commissariat, on m'annonce que mon patron ne retrouve plus un ordinateur portable et a porté plainte contre X.

Du coup, ils soupçonnent les employés, spécialement ce qui finissent tard (ça m'apprendra à faire des heures sup!).

Ils m'ont questionné et m'ont quasiment obligé de signer une autorisation de perquisition de domicile. Que j'ai accepté, étant donné que je n'ai RIEN à me reprocher !

Evidemment, ils n'ont rien trouvé chez moi puisque je n'ai rien volé!

Maintenant ils me demandent de revenir pour une confrontation. Avec qui, comment, je n'en sais rien du tout!

Je suis atterrée!

Ils ne m'expliquent rien!

Je dois partir en vacances dans une semaine, j'ai peur que cela compromettent mon voyage!

Quelqu'un peut il m'aider?

Ont-ils eu droit de faire ça?

Merci beaucoup!

Par **Camille**, le **24/07/2009** à **12:12**

Bonjour,

[quote="lotuskarma":4e3skgw5]

Quelqu'un peut il m'aider?

Ont-ils eu droit de faire ça?

[/quote:4e3skgw5]

Le droit de quoi ? Les policiers ne vous ont pas "obligée manu militari". Ils vous ont seulement "demandé de..." et vous avez "accepté de...". Donc, pas dans le cadre d'une contrainte en termes de procédure.

Pour le reste, "on" leur a demandé d'investiger sur une plainte contre X pour vol, donc oui ils ont le droit (ils ont même le devoir) d'investiger en examinant toutes les pistes possibles et imaginables.

Mais alors, hier jeudi et aujourd'hui vendredi, c'est comment l'ambiance au bureau ? Tout le monde doit en parler, non ? Et la Direction joue "La Grande Muette" ?